

rales, osseuses et articulaires, de la scrofule; telle est la conclusion légitime à tirer des recherches faites jusqu'ici sur ce médicament. Au delà tout paraît mal observé et peu exact. L'iode a fait tort au chlorure de baryum; mais l'iode guérit-il assez sûrement toutes les scrofules et tous les scrofuleux pour qu'on puisse considérer comme de luxe l'acquisition d'un autre médicament s'adressant à la même diathèse? Je ne le pense pas, et j'estime qu'il faut au plus tôt reprendre à nouveau l'étude de cet agent.

L'azotate de baryte ⁽¹⁾ et l'iodure de baryum ⁽²⁾ sont deux autres sels de baryte qui pourraient être employés au même titre que le chlorure de baryum.

ARTICLE V. — AURIQUES

L'or nous donne un curieux exemple des vicissitudes que traversent invariablement les agents thérapeutiques, même les plus utiles. Après avoir rencontré plus d'enthousiasme qu'il n'eût fallu (c'est le sort de tous les médicaments nouveaux), le voilà retombé dans un discrédit fort injuste; et je ne sais pas si, à Montpellier même, qui a été le berceau de ce médicament, l'on emploie dix fois par an un traitement aurique. Je viens de relire cependant tout ce qui a été écrit, pour ou contre, à propos de cette série de médicaments, et j'en ai retiré la conviction que la réaction a dépassé la mesure et qu'il y a positivement lieu de restaurer les médicaments auriques dans le traitement de la scrofule et de la syphilis, sinon comme méthode générale, au moins comme ressource utile dans les cas (et ils sont nombreux) où les maladies scrofuleuses ou syphilitiques résistent aux moyens ordinaires.

Bien que nous ayons pris le parti d'être sobre de détails historiques dans un livre qui est voué exclusivement aux intérêts de la pratique, nous devons ici nous écarter de cette règle et tracer en quelques mots l'histoire de l'application de l'or au traitement de la scrofule. Cette exception nous semble, en effet, justifiée par la nécessité qu'il y a de remettre à l'étude ce médicament actif.

⁽¹⁾ 764. L'azotate de baryte est soluble dans l'eau. On le considère comme moins irritant que le chlorure de baryum. On peut l'employer aux mêmes doses que ce dernier sel.

⁽²⁾ 765. L'iodure de baryum peut s'employer sous forme d'une solution contenant 5 centigr. de ce sel pour 100 gram. d'eau. Une à trois cuillerées à bouche par jour.

Chrestien (de Montpellier) a publié, en 1811, un livre à la suite duquel il a inséré des observations sur *un nouveau remède dans le traitement des maladies vénériennes et lymphatiques*. (J.-A. Chrestien, *de la Méthode iatraleptique*; Paris, 1811, p. 356.) Il y raconte que c'est la lecture de l'ouvrage de Clare qui lui donna l'idée d'employer l'or en frictions gingivales, idée dont il fit part à Lamure (Voy. Peter Clare, *An essay on the cure of abscesses by caustics; also a new method of curing the lues venerea*, second edition; London, M DCC LXXIX.) Il essaya d'abord d'un amalgame d'or dont le mercure était volatilisé par l'action du soleil ou du feu et laissait à nu de l'or métallique très-divisé. Supposant que les résultats avantageux qu'il retirait de frictions faites avec cette substance pouvaient provenir des petites quantités de mercure qu'elle avait retenues, il employa l'oxyde d'or préparé par l'action de la potasse sur une dissolution d'or dans l'eau régale, et les bons effets qu'il en obtint mirent l'intervention du mercure tout à fait hors de cause. L'oxyde préparé par l'étain fut ensuite substitué à celui préparé par la potasse; mais, craignant encore qu'on ne pût attribuer les effets obtenus à de petites quantités d'étain retenues par l'oxyde d'or, Chrestien, qui a suivi une très-bonne méthode dans ces tâtonnements, résolut d'employer uniquement le chlorure d'or; puis, le trouvant trop caustique, il lui préféra définitivement le chlorure d'or et de sodium, tout en reconnaissant que, si ce choix était justifié par la facilité de l'administration, il y avait entre toutes les préparations d'or, et réserve faite de leur différence d'activité, une grande homogénéité d'action thérapeutique. Douze observations placées à la fin de son livre, sous ce titre: *de l'Emploi du muriate d'or contre des affections lymphatiques non vénériennes*, p. 425, résumant substantiellement ce que Chrestien avait vu du parti que l'on peut tirer de l'or dans le traitement de la scrofule.

Son ouvrage avait été publié en 1811; sa méthode resta dans la pratique de Montpellier, mais sans rayonner beaucoup au dehors jusqu'à l'époque où Legrand, reprenant ses essais, donna une certaine vogue au traitement aurique. Il fit son apparition à Paris, dans le service de Baudelocque et de Velpeau, et il n'y reçut pas un très-bon accueil. P. Forget a résumé dans un article assez sceptique les résultats négatifs que Baudelocque a obtenus de ce moyen à l'Hôpital des Enfants. (*Bullet. de therap.* 1848, tom. XV, p. 21.) Ils ont été à peu près nuls au point de vue de la guérison de la scrofule et ils lui ont paru démontrés tels par l'innocuité des doses énormes, poussées pour l'oxyde d'or jusqu'à 60 centigram. par jour, et pour le chlorure d'or jusqu'à 45 cen-

tigram. dans les vingt-quatre heures. Des accidents d'irritation gastrique, observés dans un cas sous l'influence de 15 centigram. par jour de chlorure d'or, ont cependant paru, dans ces essais, démontrer que les préparations auriques n'étaient pas « sans quelque activité. » Forget concluait en ces termes : « Il nous serait aisé de multiplier les observations de maladies scrofuleuses où les préparations d'or employées en pilules, et à des doses graduellement très-élevées, jusqu'à 20 grains et au delà, n'ont pas déterminé le plus léger dérangement. C'est même une opinion généralement accréditée dans les salles de scrofuleux de l'Hôpital des Enfants que les préparations aurifères, à des doses faibles ou fortes, ne produisent aucun résultat apparent. » (*Loc. cit.*, pag. 26.)

Pourché (de Montpellier), dont le nom est resté attaché aux premiers essais qui ont été faits du brome comme moyen antiscrofuleux, s'est inscrit en faux contre les conclusions que Baudelocque tirait de ses essais ; il invoquait le rapport de Percy à l'Institut, les expérimentations d'Orfila, les observations cliniques de Chrestien, Lallemand, Niel, Cullerier, et sa propre expérience, qui lui avait montré à la Maison centrale de Montpellier de nombreux accidents scrofuleux modifiés par le traitement aurique. (*Bullet. de therap.*, tom. IX, pag. 233.)

Quand on lit en effet les observations de Chrestien, d'Hortala, de Sizaire, de Legrand (*ibid.*, XXXI, 413), on ne peut se défendre d'une impression favorable relativement à l'emploi des préparations auriques dans le traitement des maladies scrofuleuses. Legrand, du reste, n'était pas exclusif, et il reconnaissait que, si l'or n'agit pas aussi activement que l'iode dans le goître scrofuleux et les engorgements glandulaires, il se place cependant au-dessus des autres antiscrofuleux et que son indication principale se rencontre dans les manifestations profondes de la scrofule : abcès, caries, maladies articulaires, etc. Les phénomènes de vive excitation que suscite l'action physiologique de l'or et qui contrastent avec la sédation circulatoire d'autres antiscrofuleux, le chlorure de baryum par exemple, me porteraient à penser que les préparations auriques conviennent surtout dans la forme torpide de la scrofule.

En résumé, l'utilité de l'or dans les diverses manifestations de la scrofule ne paraît pas douteuse, et il y a certainement à ramener ce médicament dans les habitudes de notre pratique. Ce n'est pas trop, en effet, de cinq ou six substances d'une utilité éprouvée dans le traitement d'une maladie aussi fréquente, aussi diversifiée dans ses formes, *maladie-légion*, qui nous trouve à chaque instant au dépourvu.

ARTICLE VI. — MERCURIAUX

Les mercuriaux n'ont pas été souvent employés dans le traitement de la scrofule ; l'état habituel d'atonie du système dans cette dyscrasie leur fait préférer des moyens antiscrofuleux doués de propriétés plus stimulantes. On a eu cependant recours, avec quelque succès, aux préparations de mercure chez les scrofuleux. On comprend qu'en activant les fonctions du système lymphatique elles puissent, comme les préparations d'iode, ramener la nutrition des tissus à des conditions plus normales.

Hufeland a donné une certaine réputation à l'*éthiops minéral*, ou sulfure noir de mercure, dans le traitement de la scrofule des enfants. Il se louait beaucoup de l'utilité de cette pratique. Elle a été essayée en 1834 à l'hôpital des Enfants, par Baudelocque, qui, se conformant à la méthode allemande, prescrivait chaque jour de deux à dix pilules contenant du sulfure noir de mercure, de la poudre de ciguë et de la magnésie ⁽¹⁾. T. Constant, qui a relaté les résultats obtenus par ce moyen, ne lui a pas reconnu la même efficacité qu'Hufeland, mais il ne le considère cependant pas comme dénué d'utilité. Peut-être l'action antiscrofuleuse du mercure s'adresserait-elle plus particulièrement aux manifestations cutanées de la scrofule.

La syphilis pouvant produire la scrofule par transformation héréditaire, comme le pensent un grand nombre de cliniciens, il est permis de se demander si ce n'est pas à cette forme de scrofule que les mercuriaux conviennent plus particulièrement. Quand on aura, plus tard, établi le diagnostic des diverses scrofules, on pourra baser sur lui le choix des antiscrofuleux, donnés aujourd'hui un peu confusément et au hasard.

ARTICLE VII — SULFUREUX

L'action stimulante générale exercée par les médicaments de ce groupe porte, *à priori*, à les considérer comme indiqués dans les maladies scrofuleuses dans lesquelles la nutrition n'est pas seulement déviée, mais porte le cachet d'une atonie profonde.

(¹) 766. Les pilules de Baudelocque ont la formule suivante :

℞ Sulfure noir de mercure.....	1 gram.
Poudre de ciguë.....	1 —
Magnésie.....	50 centigr.

F. 20 pilules.

L'action favorable des eaux sulfureuses dans le traitement de la scrofule est là, d'ailleurs, pour attester cette propriété des sulfureux. Scemmering considérait le soufre comme antiscrofuleux, Geoffroy lui attribuait la même qualité et Martin Roland en faisait le spécifique de la scrofule. Trousseau et Pidoux ont exprimé le regret que le soufre n'ait pas été étudié à ce point de vue, et je m'y associe; il est d'une administration si facile et si économique, et la scrofule pullule d'une manière si fâcheuse dans les classes pauvres, qu'il y aurait de l'intérêt à savoir ce qu'il vaut contre le scrofulisme.

Les eaux sulfureuses thermales agissent dans la scrofule par un double élément de stimulation: la chaleur et le soufre. Ce qui prouve bien qu'il faut faire une certaine part au premier dans l'action de ces eaux, c'est que les eaux sulfureuses froides n'ont pas la même efficacité, et que les eaux très-chaudes et faiblement minéralisées, celles de Chaudesaigues par exemple, dont la température des sources varie de 57 à 81°, ont contre la scrofule une action généralement reconnue. Il faut donc tenir compte de ces deux éléments d'action, quand on cherche une station sulfureuse pour un scrofuleux: la température et la sulfuration, qui s'ajoutent l'une à l'autre. Il y a des scrofuleux d'étoffe irritable, enclins aux inflammations suppuratives; il faut commencer pour eux le traitement, ne fût-ce qu'à titre d'essai, par des eaux à température modérée et à minéralisation faible, sauf à chercher ensuite des eaux sulfureuses plus actives et plus chaudes.

Les eaux sulfurées sodiques de Barèges et de Luchon peuvent être employées avec avantage dans le traitement de la scrofule; mais il semble y avoir entre elles ce partage d'attributions, que les eaux de Luchon, bien moins actives que celles de Barèges, conviennent mieux à la scrofule des muqueuses accusée par des inflammations et des blennorrhées, et celles de Barèges à la scrofule osseuse, en particulier aux arthrites et aux ostéites strumeuses. « L'administration, tant interne qu'externe, des eaux de Barèges, dit Rotureau, stimule vivement l'organisme, le tonifie, le reconstitue, en opérant en même temps la cicatrisation de plaies que tous les autres médicaments antiscrofuleux, l'hygiène la plus irréprochable, n'avaient pu combattre avantageusement. »

Les eaux sulfatées calciques et sulfureuses de Saint-Amand semblent avoir, dans cette série, une spécialité d'action contre la coxalgie scrofuleuse, et l'on fait alors coïncider l'usage extérieur des boues de cette station avec l'emploi de l'eau à l'intérieur.

Les eaux d'Aix, celles d'Acqui, celles d'Amélie-les-Bains, etc., toutes les eaux sulfureuses, en un mot, peuvent, en tonifiant les scrofuleux, corriger leur diathèse.

Il ne me paraît pas douteux que les scrofules justiciables des eaux sulfureuses ont des caractères cliniques que n'ont pas celles qui indiquent les eaux salées ou les eaux bromo-iodurées, mais les bases de ces distinctions n'ont pas encore été posées.

ARTICLE VIII. — ARSENICAUX

L'arsenic a été considéré également comme un modificateur puissant de la diathèse scrofuleuse. Baudelocque avait conseillé l'arséniate de soude contre l'esthiomène scrofuleux et croyait pouvoir lui rapporter l'honneur de la guérison de plusieurs cas de cette maladie; mais sa confiance dans ses vertus antiscrofuleuses générales semble avoir été médiocre. Bouchut a repris, en 1860, l'essai de ce médicament contre la scrofule. Voilà le jugement qu'il portait à cette époque sur ce moyen: « Dans la cachexie scrofuleuse, c'est un excellent remède, et, sous son influence, les enfants reprennent ordinairement de l'appétit, des forces et de la couleur. Là où il guérit, c'est lorsque la diathèse n'a pas encore entraîné d'état cachectique, lorsque la manifestation locale est bornée à la peau, aux muqueuses et aux glandes lymphatiques suppurées. Hors de là, dans la tuberculose et dans les maladies des os, ce n'est qu'un bon palliatif. » (Bouchut, *de l'Emploi de l'arséniate de soude contre la scrofule*, in *Bullet. de thérap.*, 1860, t. LIX, pag. 434.) Il attribue à l'arséniate de soude la propriété de modifier au moins favorablement les coryzas, les blépharites, les adénites suppurées d'origine scrofuleuse, mais il se défend de voir dans l'arséniate de soude un moyen antiscrofuleux, au sens rigoureux du mot; l'arsenic n'agit, suivant lui, qu'à titre de modificateur de la nutrition⁽¹⁾. Je serais disposé à partager cet avis.

ARTICLE IX. — HUILE DE FOIE DE MORUE

L'emploi de l'huile de morue dans la thérapeutique des maladies scrofuleuses a constitué un progrès inestimable. Ce n'est pas seulement en relevant la nutrition affaiblie par des douleurs ou des suppurations prolongées que l'huile de morue est utile

(1) 767. Bouchut conseille un sirop de quinquina arsenical contenant 5 centigr. d'arséniate de soude pour 300 gram. de sirop. On en donne 1 à 5 cuillerées à café par jour; chaque cuillerée contient 1 milligr. d'arséniate de soude. Il dit avoir donné sans inconvénient, à des enfants de dix ans, de 5 à 20 milligr. d'arséniate de soude par jour.

aux scrofuleux, mais aussi en rénovant leur constitution et en atténuant le lymphatisme, qui a été, chez eux, le sol dans lequel la scrofule a pris racine. Trousseau, plaçant sous ce rapport l'huile de morue très-au-dessous du rang qu'elle occupe dans le rachitisme, reconnaît cependant que la scrofule est souvent modifiée par ce médicament avec une grande puissance.

Les maladies des os et des articulations, les formes graves des maladies de peau et les ophthalmies dominées par la diathèse scrofuleuse, sont le champ sur lequel se déploie, de préférence, l'utilité de ce précieux médicament.

Il n'est pas de praticiens qui n'aient constaté l'utilité de l'huile de morue dans les tumeurs blanches; il n'en est guère qui voient, aujourd'hui, des arthropathies guérir sans l'intervention de ce médicament; c'est là certainement une de ses applications les plus utiles. Un médecin anglais, Rilliet, a publié, il y a vingt ans, une série d'observations se rapportant à des maladies des os et des articulations d'origine scrofuleuse et qui ont été remarquablement modifiées par l'huile de morue. Tous les médecins en retrouveraient aujourd'hui d'analogues dans leurs souvenirs. Il n'est pas besoin d'insister sur ce point.

En ce qui concerne le lupus, la forme la plus tenace et la plus grave des scrofulides, Hughes Bennett, Emery et Devergie, ont signalé l'utilité de l'huile de morue contre cette redoutable maladie. Le second de ces observateurs a publié une statistique embrassant 74 cas de lupus; sur ce nombre, 28 sont sortis guéris de l'hôpital Saint-Louis, 12 étaient en voie de guérison au moment où ils laissaient l'hôpital⁽¹⁾. Devergie, tout en ne partageant pas l'enthousiasme que cette médication inspirait à son collègue de Saint-Louis, lui a cependant attribué une valeur très-sérieuse, principalement contre le lupus serpigineux non ulcéré; le lupus des membres obéit mieux à ce moyen que celui de la face; le *lupus tuberculeux*, qui, au lieu de ramper, marche en profondeur, est moins accessible à cet agent. Devergie emploie concurremment les applications d'huile de cade sur la surface malade. Brefeld a conseillé comme topique une pommade

(¹) 768. Emery donnait des doses énormes d'huile de foie de morue. Il prétend être arrivé à la dose incroyable de 1000 gram. par jour, avec la seule précaution de prescrire en même temps de l'eau de Seltz. Il débutait par 100 gram. Il prétend n'avoir rencontré que 9 sujets sur 74 qui n'aient pu dépasser la dose journalière de 100 à 120 gram., c'est-à-dire de 10 à 12 cuillerées à bouche. Ce dermatologiste a rencontré une série exceptionnelle d'estomacs tolérants. Retenons simplement de cette méthode le principe des hautes doses.

dans laquelle le sous-acétate de plomb liquide est associé à l'huile de morue⁽¹⁾.

Quant à l'emploi de l'huile de morue dans le groupe des ophthalmies scrofuleuses, c'est là un point de pratique devenu usuel, en quelque sorte, et sur lequel je n'ai pas à insister.

Je n'insiste pas sur les particularités relatives aux modes d'administration de l'huile de morue, et je renvoie le lecteur aux détails dans lesquels je suis déjà entré à ce propos. (Voy. t. I, p. 702, note 695.)

ARTICLE X. — ANTISCROFULEUX VÉGÉTAUX

§ 1. — Préparations de noyer

On rapporte généralement à Baumes, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, les premiers essais réguliers qui aient été faits du noyer dans le traitement de la scrofule, et ces recherches remontent à 1789. Mais Négrier (d'Angers) s'est approprié ce traitement par la multiplicité et le caractère scientifique des recherches auxquelles il s'est livré à ce sujet. C'est en 1841 que ce médecin publia dans les *Archives générales de médecine* (avril et mai 1841) le résultat de ses premières recherches; elles embrassaient 52 cas: 10 se rapportant à des engorgements strumeux non ulcérés, 3 à des ophthalmies scrofuleuses, 20 à des engorgements strumeux abcédés, 19 à des gonflements et caries scrofuleuses des os. En 1844, Négrier insérait dans le même recueil le résultat de ses nouveaux essais; ils n'étaient pas moins satisfaisants que les premiers, et, fort de son expérience, il formulait les conclusions suivantes:

- 1° Les affections scrofuleuses sont, en général, radicalement guéries par l'usage des préparations de feuilles de noyer;
- 2° La guérison survient dans les trois quarts des cas;
- 3° Il faut de trente à cinquante jours pour que les effets du médicament commencent à se dessiner. Les modifications générales précèdent les modifications locales;
- 4° Les engorgements strumeux non ulcérés sont plus réfractaires à ce traitement que les ulcères scrofuleux, les plaies fistuleuses et les caries des os;
- 5° L'ophthalmie scrofuleuse paraît surtout justiciable de ce moyen.

(¹) 769. Voilà la formule de cette pommade:

℥ Huile de foie de morue.....	15 gram.
Sous-acétate de plomb liquide....	8 —
Jaune d'œuf ou axonge.....	12 —